

Entrer dans l'Eglise

Certaines choses coûtent très cher mais n'ont pas beaucoup de valeur, comme un yacht, par exemple ; d'autres ne coûtent rien, mais ont une grande valeur, tels le soleil ou la pluie ; certaines choses coûtent cher et ont une grande valeur. L'Eglise du Christ entre dans cette dernière catégorie.

Le Nouveau Testament ne laisse aucun doute quant à la valeur incomparable de l'Eglise. D'abord, nous la voyons dans son origine divine. Tout fut planifié et déterminé au conseil éternel céleste (Ephésiens 3.10-11), et préparé à travers le ministère terrestre du Christ (Matthieu 4.17). Il s'agissait d'un dessein divin, non pas quelque chose d'improvisé. Deuxièmement, nous pouvons considérer sa valeur dans son immense coût. Paul nous dit que l'Eglise fut acquise par le sang de Christ (Actes 20.28). Le but ultime de la mort de Christ était de faire naître l'Eglise. Si le prix de quelque chose est le reflet de sa valeur, alors l'Eglise, rachetée par le sang de Christ, est indiscutablement le corps le plus précieux sur la terre. Troisièmement, son prix est mesurable par la valeur inestimable qui lui est attribuée. Christ nous a

exhortés à rechercher le royaume de Dieu bien avant tout autre intérêt : “Le royaume des cieux est encore semblable à un marchand qui cherche de belles perles. Il a trouvé une perle de grand prix ; et il est allé vendre tout ce qu’il avait, et l’a achetée” (Matthieu 13.45-46). Non seulement Jésus compara-t-il l’Eglise à une pierre précieuse, mais il la compara à la plus précieuse de toutes !

Cette valeur suprême de l’Eglise du Nouveau Testament suggère que celui qui l’ignore commet la plus grande des erreurs. Un milliardaire est semblable à un orphelin s’il n’entre pas dans l’Eglise du Christ. L’homme le plus grand en dehors de l’Eglise devient alors le dernier des hommes.

A la lumière de la valeur sans équivoque de l’Eglise, la raison nous oblige à nous poser sincèrement la question suivante : “Comment fait-on pour entrer dans l’Eglise ?” Il n’existe probablement aucune question plus importante. Recherchons la réponse que le Nouveau Testament y apporte.

LA REPONSE ENONCEE

Christ était précis quant à ce qu’il attendait de ses disciples après son départ au ciel qui suivit son ministère sur la terre. Trois comptes rendus assez complets de sa Grande Mission sont rapportés dans le Nouveau Testament (Matthieu 28.18-20 ; Marc 16.15-16 ; Luc 24.46-47). L’importance de ces récits ne peut être exagérée. Ils fournissent les directives de Christ à ses disciples pour toute l’ère chrétienne.

Christ donna d’abord à ses disciples une mission universelle, disant : “Allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création” (Marc 16.15). Les mots “allez” et “prêchez” résument le travail qu’ils avaient à faire. Deuxièmement, il précisa les conditions selon lesquelles le salut peut être offert dans la prédication de l’Evangile.

Après avoir donné ses instructions et insisté sur la nécessité de croire en lui, Jésus ajouta : “Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné” (Marc 16.16). Le baptême est évidemment établi comme une condition de salut, mais l’accent semble porté ici sur la foi.

Selon Luc, Christ donne ses instructions à un autre moment et insiste sur la repentance. Il dit : “Ainsi il est écrit que le Christ souffrirait, et qu’il ressusciterait des morts le troisième jour, et que la repentance et le pardon des péchés seraient prêchés en son nom à toutes les nations, à commencer par Jérusalem” (Luc 24.46-47). La repentance, le fait de se détourner du péché pour aller vers Dieu, devait constituer un élément prédominant dans la prédication de l’Évangile pendant l’ère chrétienne.

Matthieu décrit le Christ qui donne ses instructions sur une montagne de la Galilée, et qui met l’accent sur le baptême. Il dit : “Tout pouvoir m’a été donné dans le ciel et sur la terre. Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu’à la fin du monde” (Matthieu 28.18-20).

Il est donc clair que les trois conditions imposées en vue du salut — soulignées par notre Sauveur dans les trois récits de la Grande Mission — sont : foi, repentance et baptême.

Ces trois conditions sont incontestables et faciles à comprendre. Toute personne qui ne les reconnaît pas, qui n’accepte pas leur importance dans le dessein du Seigneur, ne prend tout simplement pas au sérieux les instructions de Jésus. Ces conditions, imposées pour toute l’ère chrétienne, constituent les termes d’entrée dans le royaume de Dieu, l’Église.

LA REPONSE DEVELOPPEE

Non seulement les conditions du salut sont-elles

données explicitement dans le Nouveau Testament, elles sont aussi clairement illustrées dans le livre des Actes des Apôtres.

Par exemple, le livre commence par l'histoire saisissante de l'établissement de l'Eglise. En Actes 2, une foule de gens dont le cœur est touché par le sermon de Pierre et qui croit désormais en Jésus s'écrie : "Que ferons-nous ?" Pierre leur ordonne de se repentir et d'être baptisés pour le pardon des péchés (Actes 2.38). Trois mille personnes sont baptisées ce jour-là (Actes 2.41). Ainsi, Actes 2.47 dit : "Et le Seigneur ajoutait chaque jour à l'Eglise ceux qui étaient sauvés". Nous notons qu'il s'agit déjà de l'Eglise (voir aussi Actes 5.11). Notre Seigneur, dans ses dernières directives, avait précisé que la foi, la repentance et le baptême étaient les conditions qui devaient s'attacher à l'annonce de l'Évangile. Les personnes entrées dans l'Eglise le jour de la Pentecôte remplissaient ces trois conditions.

On trouve un autre exemple en Actes 8. Dans la dernière partie du chapitre, un ange dit à Philippe de se diriger vers le sud pour prêcher (Actes 8.26). A une croisée de chemins, Philippe voit un eunuque Ethiopien qui voyage dans un char (Actes 8.27-28). Cet homme est très religieux, bien qu'il ne soit pas encore chrétien. L'Esprit-Saint dit à Philippe de s'approcher de l'éthiopien et de se joindre à lui (Actes 8.29). Philippe vient vers l'homme et s'aperçoit que ce dernier lit le livre d'Ésaïe, sans pour autant comprendre le texte (Actes 8.31). Philippe commence avec le passage que l'Ethiopien est en train de lire et lui dévoile l'histoire de Christ (Actes 8.35), lui racontant, sans aucun doute, tous les détails sur la venue de Christ dans le monde et sa mort pour nos péchés.

Alors qu'ils poursuivent leur chemin, tout en parlant du Christ, ils arrivent à un point d'eau. L'Ethiopien demande s'il peut être baptisé. Puisqu'il croit en Christ,

son baptême est tout à fait approprié¹. Ils font arrêter le char et descendent dans l'eau ; et Philippe baptise l'Ethiopien par immersion (Actes 8.38). Après son baptême, l'Ethiopien poursuit son chemin dans la joie.

Encore une fois, les conditions données par Jésus pour le salut dans ses instructions finales ont été respectées. La foi en Christ est devenue une réalité de par la prédication faite par Philippe (Actes 8.35-36). L'Ethiopien était un homme religieux qui essayait de tout son cœur de faire la volonté de Dieu. Ainsi, la repentance est évidente dans la façon dont il a reçu le message de Philippe au sujet de Christ. La description du baptême dans ce récit est la plus claire de tout le livre des Actes. Philippe et l'Ethiopien descendent tous les deux dans l'eau, et Philippe l'immerge (voir le tableau intitulé "Exemples de conversion en Actes" à la page 100).

Supposons que vous viviez dans un royaume dont le roi est un homme généreux et compatissant. Vous avez commis un crime à l'encontre duquel la loi prévoit une peine de prison. Vous avez été condamné mais le roi, dans sa bonté, a décidé de vous remettre votre peine. Il vous fait libérer et vous invite à vous rendre au palais pour recevoir personnellement de sa main la notification de votre pardon.

Vous recevez cette nouvelle avec joie et vous vous

¹ Le verset 37 du chapitre 8 du livre des Actes ne paraît dans aucun ancien manuscrit réputé. D'où la conclusion que ce verset ne fait peut-être pas partie du texte original du Nouveau Testament. Il faut admettre cependant que la déclaration principale dans ce verset, faite par Philippe, est la pensée la plus naturelle dans pareille circonstance. L'eunuque Ethiope ne connaissait ni Christ ni celui dont le prophète parlait. Puis, après une seule conversation au sujet de Christ, il demanda le baptême. Ainsi, la déclaration : "Si tu crois de tout ton cœur, cela est possible", est tout à fait à propos dans la préparation au baptême. Quand on confesse Jésus-Christ comme le Fils de Dieu, on affirme sa foi et ainsi on accomplit la directive de la foi, donnée dans la Grande Mission.

présentez immédiatement au palais. A votre arrivée, on vous annonce que le roi a dû partir précipitamment en déplacement pour une urgence dans une des provinces.

Vous présentez vos papiers à la garde royale, qui vous dit : "Le roi a tout arrangé spécialement pour vous." Il vous fait entrer dans une pièce où se trouvent douze administrateurs. Vous leur montrez la communication écrite du roi. En réponse, ils disent : "Quand le roi était ici, il avait le pouvoir de vous notifier votre remise de peine par sa seule parole ; mais à présent le roi est parti. Il a laissé des conditions précises à ce sujet, des conditions qu'il vous faut respecter. Vous allez d'abord rentrer chez vous et nous écrire une lettre relatant votre histoire ; dans cette lettre, vous allez faire la liste de tous les membres de votre famille ; et enfin, vous allez signer la lettre en présence de trois témoins. Quand vous aurez rempli ces conditions, votre peine vous sera complètement remise."

Comparons cette histoire avec ce que Christ a fait. Quand il était sur la terre, il pardonnait souvent les péchés par une simple parole (par exemple, le mal faiteur sur la croix, Luc 23.43). Pourtant, lorsque Christ s'apprêtait à retourner au ciel, il nous a donné les conditions selon lesquelles le salut serait accordé pendant l'ère chrétienne. De plus, il a indiqué que ses instructions seraient valables jusqu'à la fin du monde (Matthieu 28.20). Maintenant que le Roi est parti, ses conditions de pardon sont en vigueur.

LA REPONSE APPLIQUEE

Ces conditions d'entrée dans l'Eglise devraient être appliquées à chacun d'entre nous. Les dernières instructions de Christ n'ont pas changé. Elles sont les mêmes qu'au jour où elles furent données. Les conditions de salut sont actuellement tout à fait identiques à celles annoncées à ceux qui entendaient le premier ser-

mon de Pierre. C'est Christ qui établit les conditions d'entrée dans l'Église ; c'est également lui qui ajoute des personnes à l'Église. Les raisonnements et les enseignements humains ne modifient en rien les dernières volontés du Christ. Le Roi est parti et les conditions qu'il a mises en place pour l'ère chrétienne doivent être respectées.

Où vous situez-vous par rapport aux conditions d'entrée dans l'Église du Christ ? Croyez-vous en lui ? La source de la foi est la Parole de Dieu (Romains 10.17). Ni la sagesse humaine, ni l'éducation humaine, ni les œuvres humaines ne peuvent produire la foi. Croyez-vous que Dieu existe et que Jésus est son Fils et le Sauveur de l'humanité ?

Vous êtes-vous repenti de vos péchés (Actes 17.30-31) ? Vous êtes-vous détourné du péché pour vous tourner vers le Dieu vivant ? Vous êtes-vous engagé dans votre cœur à suivre la volonté de Dieu, quelles qu'en soient les conséquences pour votre vie ?

Avez-vous déclaré publiquement que vous croyez que Jésus est le Fils de Dieu et le Seigneur (Romains 10.10) ? Avez-vous confessé de vos lèvres que Jésus est Sauveur et Seigneur ?

Vous êtes-vous fait baptiser ? Le baptême décrit dans la Grande Mission de Jésus est pratiqué par immersion (Romains 6.4) en Christ (Romains 6.3 ; Galates 3.27) pour le pardon des péchés (Actes 2.38 ; 22.16) au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit (Matthieu 28.19-20). Avez-vous été baptisé selon le modèle du Nouveau Testament ?

Quand aujourd'hui quelqu'un suit les conditions que Christ a établies dans ses dernières directives, n'est-il pas raisonnable de croire que notre Seigneur et Sauveur fidèle l'ajoute à son Église, son royaume ? Personne ne peut mettre en doute les conditions établies par le Seigneur. Nous ne devons permettre aucune substitution, aucune modification. Un véritable engagement à Christ conduira à une seule attitude : l'obéissance.

CONCLUSION

Etes-vous entré dans l'Eglise du Nouveau Testament ? Aimeriez-vous y entrer aujourd'hui ?

C'est assurément pour nous la nouvelle la plus formidable, que de savoir que n'importe qui peut entrer dans l'Eglise du Nouveau Testament, du moment qu'il accepte de respecter les conditions d'entrée établies par le Seigneur. Toutes les nations, toutes les races et tous les peuples peuvent entrer dans son royaume et être unis en Christ (Ephésiens 2.14).

La sagesse veut que l'on commence par le début, pour nous assurer de la solidité de la fondation. Si vous n'avez pas obéi aux conditions du Seigneur pour le salut, faites-le complètement et immédiatement. Entrez dans son royaume et, à partir de maintenant, vivez comme un citoyen de son royaume, et de son royaume seulement.

L'Eglise du Christ n'est vraiment d'aucune valeur pour vous si vous n'y entrez pas.

QUESTIONS

(réponses à la page 252)

1. Décrivez la valeur incomparable de l'Eglise du Christ.
2. Les conditions appliquées à la Grande Mission de Jésus sont-elles en vigueur pour nous aujourd'hui ?
3. Pourquoi ne pouvons-nous pas être sauvés aujourd'hui de la même façon que le malfaiteur sur la croix ?
4. Comment devient-on membre de l'Eglise de Christ aujourd'hui ?
5. Les hommes ajoutent-ils à l'Eglise ceux qui sont sauvés ?
6. Imaginons que quelqu'un suive l'exemple donné dans le livre des Actes pour devenir chrétien. Avons-nous une raison quelconque de croire que Dieu ne fera pas pour lui ce qu'il a fait pour ceux qui, à l'époque, ont obéi à sa volonté ?
7. Comment pouvons-nous être sûrs que nous sommes dans l'Eglise du Christ ?
8. Le préjudice est-il important lorsque les conditions de salut établies par notre Seigneur sont modifiées ?